



### Le suivi et la fin du séjour :

Des bilans partiels sont assurés tout au long du séjour par l'équipe éducative pour réajuster en temps réel les objectifs à travailler pour chaque jeune. Une synthèse des différents bilans se fait la veille de la fin du séjour en présence des principaux partenaires, des jeunes et du personnel pour valider ensemble les observations et formuler les préconisations. Dans les 20 jours suivants, un professionnel se rend dans les locaux du service demandeur pour présenter le compte rendu du séjour.

### CONTACTS :



M. Christian **CURIER**, *Directeur*

Tél: **0690 54 47 09**

Mail: [direction@karukera-chrysalide.fr](mailto:direction@karukera-chrysalide.fr)

Mme Georgie **COCO**, *Responsable d'unité*

Tél: **0690 26 55 05**

Mail: [rumae@karukera-chrysalide.fr](mailto:rumae@karukera-chrysalide.fr)



[educateurmae@karukera-chrysalide.fr](mailto:educateurmae@karukera-chrysalide.fr)

<http://karukera-chrysalide.fr>

*«J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de peur,  
mais la capacité de la vaincre.»*

**Nelson MANDELA**



## « ENSEMBLE ÉDUCATIF DIVERSIFIÉ CHALLENGE » SÉJOUR ÉDUCATIF D'APAISEMENT



### EED Challenge

Unité de Morne-à-l'eau, 402 résidence  
les Palétuviers Espérance, 97111 Morne-à-l'eau.

**Tél: 0590 20 34 30 / Fax: 0590 68 17 45**

## Principe du projet :

- Proposer à des jeunes encadrés par des adultes une déconnexion en pleine nature de trois semaines hors du contexte de vie habituel ou ils pourront amorcer plus sereinement un processus de réflexion en étant coupés des réalités et des habitudes.
- Réaliser un parcours dans des lieux différenciés censés faciliter la prise de recul, en Guadeloupe et dans les dépendances autour de la thématique montagne / mer.
- Restaurer les liens, l'identité, la culture et l'éco-citoyenneté.
- Utiliser le sport et l'aventure comme outil de communication avec les adolescents et les amener à reprendre goût à l'effort, l'entraide, la solidarité,
- Développer l'altérité
- Observer, évaluer et poser un diagnostic à destination des professionnels en amont ou en aval du séjour
- Rechercher systématiquement l'adhésion du jeune, il doit être volontaire

L'activité est autorisée par le Département et l'Etat. Les jeunes sont hébergés tantôt en bivouac ou en gîte, tantôt en hébergement traditionnel.

## Procédure d'admission :

- Une demande écrite est adressée par le service demandeur au directeur accompagné d'un fonds de dossier retraçant le parcours du mineur
- Dans les quinze jours le jeune, la famille et le travailleur social référent sont convoqués à l'entretien d'admission
- Etude du dossier par l'équipe pluri professionnelle pour vérifier le degré d'adhésion du mineur, ses aptitudes physiques,
- Décision du directeur

## Profils des jeunes accueillis et indications :

Le séjour s'adresse aux adolescents âgés de 14 à 17ans, placés en institution en famille d'accueil, ou suivis en milieu ouvert et présentant les caractéristiques ci-dessous :

- En crise ponctuelle qui ont besoin de « souffler » et qui présentent des comportements inadaptés de leur milieu de vie ordinaire.
- En situation de décrochage scolaire et qui ont besoin d'être remobilisés
- Qui n'ont pas confiance en eux
- Qui présentent des difficultés relationnelles et d'intégration sociale

Le séjour d'apaisement est de courte durée à la différence du séjour de rupture qui œuvre sur plusieurs mois. Il conviendra donc de bien évaluer les besoins du jeune et son projet de vie avant de l'orienter vers ce dispositif censé lui servir de « tremplin ». Compte tenu du caractère spécifique des activités proposées, il ne s'adresse pas aux jeunes présentant des troubles psychologiques trop marqués (grande instabilité, angoisse..) ou psychiatrique.

## Mise en œuvre :

Le séjour est encadré 24/24heures, 7/7 jours par les professionnels de l'établissement (éducateur spécialisé, moniteur éducateur, animateur), et par des partenaires qualifiés pour les activités de pleine nature et qui disposent d'une solide expérience avec les jeunes en difficultés sociales et familiales.

## Le séjour comme outil éducatif :

Il a pour objectif de :

- Permettre à l'adolescent de se dépasser, d'accepter les règles de la nature.
- Réapprendre la nécessité du partage pour survivre, l'utilité de l'esprit d'équipe
- Permettre au jeune de découvrir ses potentialités et de réfléchir sur ses actes.
- Canaliser par les règles des éléments naturels,
- Révéler des éléments sur la personnalité du mineur
- Permettre au jeune de réapprendre à gérer ses frustrations, d'entendre les limites.
- Développer des valeurs comme la persévérance, la solidarité, la confiance aux autres et en soi même.
- Permettre un nouveau souffle identitaire et faciliter une reconstruction.
- Faire prendre conscience au jeune qu'il peut re-sentir de très fortes émotions.
- Réconcilier le jeune avec son corps.

Ce séjour est un moyen que nous donnons aux jeunes pour les emmener à s'inscrire dans une dynamique positive autour du « vivre ensemble » et du « faire avec » pour créer des liens de confiance autour de l'activité et de l'effort partagés. Nous les emmenons à se réconcilier avec eux-mêmes et à prendre conscience de leurs capacités. C'est aussi un moyen de passer d'une dimension d'actes et d'attitudes inadaptées à une dimension d'interrogations par rapports à leurs comportements problématiques.

## La préparation au départ :

Le jeune passe une nuit au pôle de diversification de morne à l'eau le temps d'établir les premiers contacts avec l'équipe éducative, faire les vérifications administratives et matérielles (trousseau) et s'assurer que toutes les conditions sont réunies avant le lancement effectif de l'action éducative. Le jour du départ une réunion se tient en présence des principaux partenaires, des jeunes et de l'équipe éducative pour présenter l'itinéraire programme et les premières pistes de travail.

